



Quels partenaires ? Quels collaborateurs ?

- Le rôle de la famille est réaffirmé à chaque étape de la scolarisation de son enfant.
- L'association des collectivités territoriales permet de créer les conditions favorables au bon fonctionnement des ULIS (disponibilité de locaux, présence de personnels de service qualifiés, financement de certaines dépenses...).
- Le transport adapté (...) doit faire l'objet d'une concertation préalable (...).
- La coopération entre les établissements scolaires et les établissements et services du secteur médico-social est organisée par des conventions passées entre ces établissements et services. Cette convention précise les modalités pratiques des interventions des professionnels et les moyens mis en œuvre par l'établissement ou le service au sein de l'établissement scolaire pour réaliser les actions prévues dans le projet personnalisé de scolarisation de l'élève.
- Les soins libéraux se déroulent prioritairement en dehors du temps scolaire dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille.

Quels partenaires ?

- La famille
- Conseil Départemental (transport)
- Professionnels de santé libéraux*
- ESMS (SESSAD et établissements)*
 - CMP / hôpital de jour
 - CMPP
- ESAT, CAP Emploi, PAVA
- Partenaires sociaux (famille d'accueil)

Quels collaborateurs ?

- enseignants ordinaires
 - Vie scolaire
 - AVS*
- Conseiller d'Orientation
- Psychologue
- Médecin scolaire et infirmier scolaire
 - Autres ULIS
- Enseignant référent
- Circonscription ASH

Pour aller plus loin :

- [Circulaire n° 97-178 du 18 septembre 1997.](#)
- [Conventions SESSAD, libéral, ESMS etc. en cours d'élaboration](#)
- [Carte des ULIS École, Carte des ULIS Collège & ULIS Pro](#)
- [Fonctionnement PAVA](#)